L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS
Bureau: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS;
MERCREDI MATIN, 10 JANVIER.

# FEUILLETON.

## LA GRAND'MÈRE DE DÉJAZET.

PAR ANDRÉ DESARBRES.

Bien avant que Mlle Déjazet eût créé au théâtre [illegible] qu'elle a, depuis un demi-siècle, elle joué avec son [illegible] verve, une jeune fille l'avait joué dans la vie réelle, au milieu du plus grand monde. [illegible] drame de famille dont elle fut l'héroïne [illegible] ville, occupa [illegible] à l'époque. Toutefois, ce drame s'étant terminé en comédie, par un mariage, le scandale fut bientôt oublié. Voici [illegible]

I

[illegible] Louis XV, le comte de Champfleury, gentilhomme [illegible] fut invité, par le roi, à [illegible]

[illegible] disgrâce à laquelle attribuait pour [illegible] une épigramme (1) sur la [illegible] Pompadour, épigramme, à tort ou à raison [illegible] soit qu'il se sentit coupable, soit qu'il eût obéir, partout quelques heures après pour son château de Champfleury, situé sur les frontières de la Picardie, à quinze lieues environ de Versailles.

Le comte, veuf depuis longtemps, avait deux enfants: Camille, jeune fille de dix-sept années, achevant son éducation au couvent de Chaillot, et Alfred, de quinze mois plus âgé, cornette au régiment des chevau-légers, en garnison dans le Poitou. Les premières pensées du comte, arrivé dans ses terres, furent pour ses enfants; il écrivit à son fils pour le prévenir du malheur qui le frappait, et envoya chercher sa fille par un serviteur dévoué, le vieil Antoine.

Après avoir lu la lettre de son père, Alfred quitta son régiment, devançant, par l'abandon volontaire de ses épaulettes, le coup qui probablement devait, par ricochet, arriver jusqu'à lui. En même temps que sa sœur, il était dans les bras du comte, heureux, après une longue séparation, de se trouver entre ses deux enfants, et oubliant un instant qu'il était exilé.

Les premiers jours se passèrent presque gaîment. Camille parlait du couvent, Alfred de son régiment, et le comte de la cour, mais bientôt, comme s'il eût dit y renoncer. Mais Camille, tous les souvenirs ayant été évoqués, toutes les confidences ayant été faites, il fallut aviser à se créer une occupation, une existence nouvelle.

Le comte se réfugia dans sa bibliothèque, d'où sa pensée allait souvent à Versailles. Camille et de la tapisserie et Alfred chassa.

Cette vie isolée pour chacun ne pouvait durer; elle parut triste et lourde au frère et à la sœur, et le moment vint où l'on fut obligé de se chercher l'un l'autre. Alfred ne pouvait se mettre à la tapisserie, Camille prit ses jupons aux taillis. Un jour, elle emprunta un cheval et suivit son frère à la promenade, à la chasse. Une autre fois, par les temps pluvieux, elle prenait d'Alfred une leçon d'escrime.

Ce fut d'abord avec indifférence, sans goût, et seulement pour éviter la solitude que Camille partagea des plaisirs nouveaux pour elle; ensuite, ce fut par habitude; plus tard, par passion.

Son imagination ardente, son cœur vide avaient besoin d'un aliment, d'une occupation; elle aima la chasse et se passionna pour les armes.

Pendant les longues heures que passaient ensemble le frère et la sœur, il était un nom qui revenait sans cesse dans leur conversation, ce nom était celui de Blanche d'Hauterive, compagne de Camille au couvent de Chaillot. Une intimité, comme celles qui se forment aux premières années de l'adolescence, avait bientôt existé entre Blanche et Camille; de beaux rêves dorés s'en étaient suivis, et, pour river à jamais l'une à l'autre leurs deux existences, elles avaient, dans leur sagesse de seize ans, irrévocablement arrêté le mariage d'Alfred, qui devenait le lien indissoluble d'une amitié éternelle.

Un jour donc qu'Alfred vint voir sa sœur, il lui fut solennellement annoncé par elle que Mlle Blanche d'Hauterive consentait à devenir comtesse de Champfleury; il était convenu que prochainement il paraîtrait à Chaillot, où la famille de sa prétendue, et à faire une demande en mariage, à l'encontre de laquelle des deux amies ne voyaient aucun obstacle.

Le jour même, Alfred fut présenté à Mlle Blanche d'Hauterive. Or, comme celle-ci avait les plus jolis yeux, cheveux à la chinoise, sourcils bien projetant une ombre taillée [illegible] longs et serrés; comme elle était [illegible] blanche comme son nom, mais encore rose et dévotée; comme elle avait une taille qui, pour dix-huit ans, [illegible] une main tremblante et mignonne, Alfred accepta avec plaisir le rôle qu'on lui donnait dans un roman, et, sans se gêner le moins du monde, séance tenante, il devint peu amoureux.

[illegible] son régiment, le cornette [illegible] qu'un cœur au germe de passion que l'éloignement grandit et que l'imagination aiguillonna.

Ses visites à Chaillot étaient devenues plus fréquentes, et on touchait à l'époque fixée pour la demande en mariage, lorsque le comte de Champfleury tomba en disgrâce. Choisir ce moment pour frapper à la porte d'une famille en faveur, c'eût été évidemment s'exposer à un refus certain; aussi fut-il décidé que la démarche devait être ajournée.

Blanche et Camille, maintenant séparées correspondaient fréquemment; chaque lettre échangée, et formée déguisée bien entendu, ne parlait guère que d'Alfred; l'amour prenait le masque de l'amitié.

(1)
La veuve Scarron,
Dit-on,
Pour cacher le ravage
De l'âge,
Fait un appel à l'art
Du fard.
. . . . . . . . . .
Feindre même avec Dieu,
Morbleu!
Souvent on le propose
Et l'ose,
Ne trompant que le roi,
Ma foi.

II

Dans une de leurs nombreuses excursions à cheval, Alfred et Camille avaient rencontré le vicomte d'Origny, dont le avait à moitié chemin, à peu près, du château de Champfleury à Versailles. Ce jeune seigneur avait fait rapidement connaissance avec eux, et présenté par Alfred, avait bientôt été accueilli au château. Il apportait les nouvelles de la cour, et, comme on ne l'oubliait pas, il visitait l'exilé, ses visites, [illegible] quelques jours à Champfleury, mais encore il y revenir souvent. Le vicomte d'Origny accepta l'invitation, et pendant deux ans environ le [illegible] amis le temps qu'il [illegible] Versailles.

Camille, par suite de ces nouvelles occupations, avait définitivement adopté la culotte et la veste qu'elle ne quittait plus. Ses longs cheveux noirs et oudés étaient tombés sous les ciseaux, une taille, bientôt hâlé par le grand air et le soleil, avait perdu cette blancheur mate, [illegible] forcée; c'étaient débattus par l'exercice et les armes; tous ces elle [illegible] quand, au galop de son cheval, [illegible] le vicomte d'Origny, le [illegible] l'assimilait complètement à ses compagnons de chasse.

Après une absence de quelques jours, le vicomte venait d'arriver, un soir, à Champfleury; il annonçait à ses amis qu'une mission du roi le conduisait à Constantinople, et que son départ était fixé au lendemain.

C'était au mois de septembre, la nuit commençait à gagner la campagne, et le salon où se trouvait la famille de Champfleury n'était heureusement pas encore éclairé.

J'ai dit "heureusement", car s'il en eût été autrement, le soubresaut qu'éprouva Camille au mot de "départ" n'eût certainement échappé à personne.

Le lendemain, le vicomte remontait à cheval, disait un dernier adieu au comte et à Alfred, et jetait à Camille un "au revoir" avec une intonation qui donnait à ces deux mots la valeur d'une phrase consignée.

Pendant plusieurs jours, les yeux de Camille furent rouges et gonflés; une migraine affreuse fut prétextée par elle; et Camille [illegible]

[illegible]

Un matin donc, lorsque ces enfants, avant leur départ, lui [illegible]

[illegible]

III

[illegible]

(La suite à demain.)

## SPECTACLES.

### Nouveau Théâtre de l'Opéra.

OPERA ITALIEN—AU PUBLIC.

Le Directeur de la COMPAGNIE D'OPERA ITALIEN de Mme GHIONI et de SIG. SUSINI a l'honneur de remercier sincèrement le public de la Nouvelle-Orléans du patronage extraordinaire qu'il a bien voulu lui accorder. Pour répondre à la demande générale il s'est décidé à donner UNE AUTRE SERIE (POSITIVEMENT LA DERNIERE) DE DOUZE REPRESENTATIONS seulement, laquelle commencera LUNDI SOIR, 15 janvier, par FAUST, chef-d'œuvre de GOUNOD. Il sera également représenté UN BALLO IN MASCHERA, NOUVEL OPERA DE VERDI, qui a obtenu un grand succès, L'ELISIRE D'AMORE, LA FAVORITE, IL POLIUTO, de Donizetti, et d'autres opéras d'un égal mérite complètement cette seconde série. Les souscripteurs qui désirent retenir leurs places ou leurs loges sont priés d'en donner avis au contrôle de l'Opéra avant MARDI, 9 janvier, à trois heures de l'après-midi. La vente des billets commencera MERCREDI 10 janvier, à 9 heures du matin, au Contrôle.

### Nouveau Théâtre de l'Opéra.

Gustave Ostermann—Locataire et Directeur

GRAND OPERA ITALIEN

de Mme GHIONI et Sig. SUSINI.

MAX STRAKOSCH . . . Directeur. JEUDI SOIR, 11 janvier, troisième représentation de ERNANI. Mesdames GHIONI, Signor MACAFERRI, MANCUSI et SUSINI dans les principaux rôles. Chef d'Orchestre . . . Sig. ROSA. VENDREDI SOIR—quinzième et dernière soirée de la première série—FAUST. SAMEDI, 13 janvier, à 1 HEURE—La seule Grande Matinée—IL BARBIERE DE SEVIGLIA. LUNDI—Ouverture de la seconde série—FAUST.

[illegible]

### Nouveau Théâtre de l'Opéra.

OPERA ITALIEN.

La vente des loges et des places pour la seconde et dernière série de représentations du Grand Théâtre Italien commence AUJOURD'HUI (mercredi), à NEUF heures DU MATIN.

Prix du Billet pour la Matinée . . . $1 00

On peut se procurer, ce matin, aux magasins de musique de MM. Grunewald et Blackmar.

### Nouveau Théâtre de l'Opéra.

FAUST. FAUST. FAUST.

MAX STRAKOSCH annonce respectueusement aux souscripteurs et au public que

FAUST,

célèbre Opéra romantique, en 5 actes, de Gounod, sera joué, pour la première fois à la Nlle-Orléans, avec costumes et décors nouveaux,

VENDREDI SOIR, 12 Janvier 1866.

[illegible]

Prix d'Entrée pour les représentations de Faust:

Premières, Parquets, Loges de Parquet, Loges et Galeries de Seconde, Loges de Parterre, par place . . . $2 00
Parterre . . . 1 50
Troisièmes . . . 1 00
Galeries . . . 75

La vente des places, pour la première représentation de Faust, commence Mardi matin, à neuf heures, au Contrôle.

### Nouveau Théâtre de l'Opéra.

Gustave Ostermann—Locataire et Directeur.

GRAND OPERA ITALIEN de Mme GHIONI et Sig. SUSINI.

MAX STRAKOSCH . . . Directeur

Avis extra.

SAMEDI, après-midi, 13 janvier, à 1 heure,

Il Barbiere di Seviglia,

opéra comique de ROSSINI, avec des artistes distingués, un chœur complet et un grand orchestre.

Chef d'orchestre . . . Signor ROSA

Les Matinées musicales sont maintenant en vogue, à New-York, pendant la saison théâtrale [illegible]

La seconde série de représentations commencera LUNDI, 15 janvier, par FAUST, chef-d'œuvre de Gounod.

### Théâtre St-Charles.

MERCREDI SOIR, 10 janvier.

MUCH ADO ABOUT NOTHING, comédie de Shakspeare. M. et Mme KEAN rempliront les principaux rôles.

SALLE DES ODD-FELLOWS.

JEUDI, 11 JANVIER 1866,

TROISIEME GRAND CONCERT,

VOCAL ET INSTRUMENTAL,

Donné par Mlle Marguerite Elie,

Avec le concours de

Mlle LAVARGUE, Signor OLIVEIRA, HERR GREULING.

Prix d'entrée . . . $1 50

Les portes seront ouvertes à 7 heures—Le Concert commencera à 8 heures moins un quart.

On peut se procurer des places réservées au magasin de M. ELIE, 69, rue Royale.

### Musée et Institut Zoologique

de BUNNELL & PRESCOTT,

composé de grandes curiosités naturelles vivantes, au No 68 de la rue St-Charles, en face de l'Académie de Musique.

LES portes sont ouvertes de 9 heures du matin à 9 heures du soir. [illegible]

LA NATURE DEVOILÉE

—A LA—

SUCCURSALE DU MUSÉE D'ANATOMIE DE NEW-YORK,

Rue ST-CHARLES, Nos 60 et 62.

[illegible]

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle-Orléans, 18 décembre 1865.

CONFORMÉMENT à la [illegible]

AVIS.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

[illegible]

CITY NATIONAL BANK.

(Banque Nationale de la ville de la N. Orléans.)

[illegible]

G. W. COCHRAN, Président.
R. J. PALFREY, caissier

SUCCESSION DE GEORGE W. DARNER.

TOUTES personnes ayant des réclamations contre cette succession [illegible]

BAL

donné par le "Comité Français",
au bénéfice des Victimes de la Guadeloupe
SAMEDI, 20 JANVIER 1866,
au Mécanic Hall,
rue St. Charles, encoignure Perdido.

DIRECTEURS DU BAL.

[illegible]

Prix du Billet: Deux Piastres.

## Grand Bal Paré

Donné par la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle,

A LA SALLE DE L'OPERA,

SAMEDI, 13 JANVIER 1866,

Au Bénéfice de cette Institution.

DIRECTEURS:

[illegible]

Prix du billet . . . $2 00.

STEAMERS ENTRE LIVERPOOL ET LA NOUVELLE ORLEANS,

Faisant escale à la Havane et à Queenstown pour débarquer et prendre les malles et les passagers.

[illegible]

La compagnie de steamers anglais et américains, limitée,

Expédiera les steamers suivants, à hélice et en fer, de grande puissance, entre LIVERPOOL et la NLLE-ORLEANS DIRECTEMENT.

Ces steamers partiront de Liverpool tous les deux MARDIS et de la Nouvelle-Orléans tous les deux SAMEDIS.

| | tonneaux. | capitaines |
|---|---|---|
| LOUISIANA | 1874 | [illegible] |
| MISSISSIPPI | 1711 | [illegible] |
| FLORIDA | [illegible] | [illegible] |
| MISSOURI | [illegible] | [illegible] |
| ARKANSAS | [illegible] | [illegible] |
| ALABAMA | [illegible] | [illegible] |
| GAMBIA | [illegible] | [illegible] |
| CAROLINA | [illegible] | [illegible] |
| BOLIVIAN | [illegible] | [illegible] |

Pour passage à la chambre, jusqu'à Liverpool, $125 en or ou jusqu'à la Havane $40, ou l'équivalent en billets des Etats-Unis.

Pour le taux du fret ou passage, s'adresser à

Wm. HUNTER & Co.,
rue Carondelet, No 41.

POUR LIVERPOOL.

Faisant escale à la Havane et Queenstown.

Le steamship

CAROLINA.

[illegible]

Passage à la chambre: pour Liverpool, $125; pour la Havane $40, ou l'équivalent de ces sommes en billets des Etats-Unis.

Pour fret ou passage, s'adresser à

Wm. HUNTER & Co.,
41 rue Carondelet.

Ligne directe pour la France.

Service des paquebots-poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

| | | |
|---|---|---|
| WASHINGTON | 3204 tonneaux | 900 chevaux |
| LAFAYETTE | 3204 | 900 |
| EUROPE | 3204 | 900 |
| NAPOLEON III | presque terminé | 1100 |
| ST-LAURENT | en construction, grande force. | |
| FRANCE | | |
| VILLE DE PARIS | | |

Départs de New-York.

EUROPE, A. Duchesne, vendredi 2 février 1866
WASHINGTON, A. Bocande, vendredi 2 février 1866.

Prix du passage en or.

[illegible]

GEO. MACKENZIE,
Agent.

Ligne de steamers à basse pression et à roues entre la Nlle-Orléans et le Texas.

POUR GALVESTON ET INDIANOLA.

Départ, JEUDI, le 11 janvier, à 8 h. du matin.

Le beau steamer

MORGAN,

[illegible]

I. C. HARRIS.

POUR NEW-YORK—Directement.

Compagnie de Cabotage.

Départ, JEUDI, 11 janvier, à 8 heures du soir.

POUR NEW-YORK,

Le steamer ALABAMA,

[illegible]

G. L. LAUGHLAND,
Rue des Magasins, No 64.

[illegible]

Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1865.

UNE réunion des actionnaires de cette banque aura lieu, au local de la banque, jeudi, 1er février 1866, à midi, pour prendre en considération la question de savoir s'il convient ou de réduire le capital.

Par ordre du Bureau,

CH. JUMONVILLE,
Faisant fonctions de caissier.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NLLE-ORLEANS

Nlle-Orléans, 29 décembre 1865.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs de cette compagnie, il a été déclaré un dividende de [illegible]

WM. S. BROWN,
Trésorier.

T. A. Keller & Jul. Meurer,

Fabricants et Marchands de BIJOUTERIE FINE ET DIAMANTS,

Montres en Or et en Argent,

Passage de la Bourse, No. 10, Nlle-Orléans.

Compagnie de Navigation à vapeur, entre la Nlle-Orléans et le Texas.

[illegible]

PIKE, LAPEYRE & BROTHERS.

O. B. GRAHAM & CO,

130 . . . RUE GRAVIER . . . 130

Entre les rues Camp et St Charles.

[illegible]

LES CELEBRES

MACHINES A COUDRE

DE

GROVER & BAKER,

POUR LES FAMILLES.

[illegible]

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.

[illegible]

VICTOR PERRILLIAT
Agent.

Ligne [illegible]

POUR MOBILE.

[illegible]

POUR MOBILE et 25 ports intermédiaires

Le CREOLE, steamer à basse pression.

[illegible]

PETER MARCY.

POUR LA HAVANE—Paquebot régulier—La goëlette anglaise MAURICE, capitaine [illegible]

POUR MATAMOROS.—La belle goëlette mexicaine FAVORITE, capitaine [illegible]

J. M. ORIOL,
12 Vieille Levée.

POUR TAMPICO—[illegible]

L. JOUBLANC.

POUR LIVERPOOL—[illegible]

LOVELL & BAILEY.

HOTEL DE L'EUROPE,

22, Est Houston Street, coin de Crosby, Situé à un demi bloc de Broadway.

Mme H. CHOL et F. PRATS.

CUISINE FRANÇAISE.

S. S. McCommon,

FACTEUR DE COTON

Et Marchand-Commissionnaire,

Rue de l'Union, No. 42.

GRANDE VENTE DE CADEAUX DU SUD

N. W MANNING & Co,

Au coin des rues Royale et Conti,

Nlle-Orléans, Lne.

$100,000

[illegible]

—PLAN DE LA VENTE—

[illegible]

N. W. MANNING & Co.

ENTREPOT DE TAPIS,

No 19 . . . RUE DE CHARTRES . . . No 19

[illegible]

A. BROUSSEAU.

P. DILLINGHAM,

AVOCAT,

Bureau au coin des rues Camp et Gravier.

RESTAURANT ST LOUIS,

Tenu par Henri Martin.

[illegible]

Restaurant Français,

73 . . . RUE DE CHARTRES . . . 73

Tenu par M. Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis

[illegible]

Restaurant Antoine.

Rue St-Louis, entre Passage de la Bourse et Royale.

M. ANTOINE, restaurateur, a l'honneur de [illegible]

Grande Réduction de Prix!!

[illegible]

Un très Grand Choix

—DE—

CONFISERIES,

DE 1RE QUALITÉ.

[illegible]

J. JANE.

Bitters Hongrois de Lukach,

ET SCHNAPPS AROMATIQUE

DE SCHIEDAM.

SUPERIEURS à toutes les autres qualités [illegible]

68 rue Commune.

RAPHAEL BELTRAN,

GROCER EN GROS.

Vieille-Levée No. 101, entre St-Louis et Conti.

SUCRE, Mélasse, Farine, Graisse, [illegible]

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement d'automne et d'hiver.

[illegible]

—Départ des chars—

[illegible]

MALADIES,

Dépuratif, Pommade, Injection, et Poudre du Dr VERGE.

[illegible]

WILLCOX & GIBBS

Machine à coudre,

PATENTE DE LA VIRGINIE.

Bureau principal: No 5, rue St Charles.

Quelques raisons pour lesquelles Les Machines à coudre de Willcox & Gibbs SONT SUPERIEURES A TOUTES LES AUTRES:

[illegible]

No 5, rue St Charles.

Avis d'Encanteur.

ROBINSON & NASH.

[illegible]

ROBINSON & NASH.

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

Pour les Attakapas.

[illegible]

A. B. CHARPENTIER.
E. MONTAGNE Jr.

Avec le grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et des Opelousas.

[illegible]

COMAUX, SMITH & SUBLE.

BAYOU SARAH

[illegible]

TITUS & GWARTNEY.

BAYOU LAFOURCHE.

[illegible]

E. MONTAGNE Fils.

RIVIERE ROUGE.

[illegible]

Compagnie de Bateaux de la Rivière Rouge.

[illegible]

BAS DU FLEUVE.

[illegible]

FIRMIN NERLIN.

[illegible]

JAMES A. URQUHART.

GRAINES DE JARDINAGE, de Landreth, Récolte de 1865.

[illegible]

H. HAFNER.

CHANGEMENT DE BUREAU.

L. B. POTHIER a transporté son bureau de No 68 de la rue Vieille Levée au No 26 de la rue Bienville.

[illegible]

JOHN HENRY & CO.

121 & 123 . . . Rue de la Commune . . . 121 & 123

FABRICANTS

—ET—

MARCHANDS EN GROS

—DE—

BOTTES ET SOULIERS,

Assortis au commerce de la ville et de campagne.

121 & 123, rue de la Commune,

—Nouvelle-Orléans.—

C. W. GOULD . . . R. W. TAYLOR

J. B. PREAU,

(Ci-devant Preau & Cottarié.)

MARCHAND COMMISSIONNAIRE,

Et Importateur de Vins & Eaux-de-Vie, Genièvre, &c.

Rue de la Douane, No 60, entre les rues Vi Louis et Chartres

STANISLAS FOURNIER,

60, RUE ROYALE.

PRÉVIENT sa clientèle qu'il vient de recevoir d'Europe, un bel assortiment d'horlogerie [illegible]

PARFUMERIE!
71 rue de Chartres.

J. ANGELLOZ,

A côté du bureau de l'Abeille,

[illegible]

Cobb, Dolhonde & Co,

Marchands-Commissionnaires et expéditeurs, [illegible]

Martin, Dolhonde & Cobb,

Facteurs de Coton et de Tabac, Marchands-Commissionnaires [illegible]

Cirage Français.

50 DOUZAINES DE CE CIRAGE, reçus tout récemment de la manufacture de Monsieur Duhois, [illegible]

J. TATUM,

[illegible]

Salon de Lunch

POUR LES DAMES

[illegible]

W. L. A. BELLANGER,

A l'angle des rues Canal et Bourbon.

A. TIERNEY & CO.,

[illegible]

MAGASIN DE CHAPEAUX D'EVANS.

[illegible]

Guérison certaine des hernies,

Bandages nouveaux, du White,

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.

[illegible]

Par G. DE FERIET, encanteur.

Bureau, No 42 rue Royale.

MERCREDI, le dix janvier 1866 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

PAUL LIEUTAUD vs LEON PIERNAS & als.

[illegible]

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

Vente de tutelle par le Shérif de la paroisse d'Orléans.

Belles résidences dans le Premier District, rues Carondelet, Julie et du Bassin.

Briqueteries, Tanneries et Terres dans la paroisse St Tammany.

Jules A. Blanc vs. ses créanciers.

[illegible]

Propriétés situées dans la ville de la Nlle Orléans.

[illegible]

Propriétés situées dans la Paroisse St. Tammany.

[illegible]

L. MILLAUDON & als. vs. LUCRETIA A. PIERSON

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 10,890—[illegible]

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

Vente par le Marshal des Etats-Unis.

C. H. Babin, sa femme et al. contre Thomas A. Morgan.

A la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Sixième Circuit et le District Oriental de la Louisiane.—No 3,676.

[illegible]

CUTH. BEN BULLITT,
M. arshal des Etats Unis pour le District Oriental de la Louisiane.

BOUQUETS . . . . BOUQUETS.

Mme THIERRY,

Coin Bienville et Dauphine.

[illegible]

CORS, OIGNONS, ONGLES DIFFORMES, GONFLEMENT DES ARTICULATIONS, [illegible]

Wm. Edwards & Cie.

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

15 . RUE DE LA DOUANE 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.

Grande vente d'une habitation de 54 arpents de terre située au Grand Bayou de [illegible]

Par G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, No 42 rue Royale.

MERCREDI, le dix janvier 1866 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

MEUBLES. MEUBLES.

Succession de Joseph Anthoine.—No 25,702.

PAR G. DE FERIET, encanteur.

Bureau, rue Royale, No 42.

LUNDI, 15 janvier 1866, à midi, [illegible]

Maison à étage No 119 de la rue Moralès.

Succession de Francisco Roig y Pinto, alias Francisco Ruch.—No 26,002.

PAR G. DE FERIET, encanteur.

Bureau, rue Royale, No 42.

MARDI, 30 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, [illegible]

Succession de feu Juan Ygnacio de Viguri.—Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans—No 16,623.

Une excellente habitation à sucre, située à la Grand Isle, Barataria; divisée en 51 morceaux de terre ayant chacun un arpent de face sur une profondeur qui s'étend du Golfe du Mexique à la Baie Caminada.—Egalement, un magnifique magasin en brique, à trois étages, à revenus ou greniers, situé au No 52 de la rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, occupé actuellement par W. P. White, marchand de peaux, cuir, &c.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau rue Royale, No 42.

[illegible]

PROPRIETES DE BATTURE, de valeur, 137 Terrains améliorés et non améliorés à Jefferson City—quelques-uns sont très près du Stock Landing.

Succession de Thomas Peniston.—No 20,128.

PAR G. DE FERIET, encanteur.

Bureau No 42, rue Royale.

JEUDI, 11 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

PAR RENE GUTIERREZ.

Succession de Balco ou Salvador Saliba.

No 25731.

Propriétés dans le Troisième District.

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,

Bureau, No 94 rue de Chartres.

JEUDI, 18 janvier 1866, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

Marchandises sèches, Lainage, Articles de Mercerie, Cigares, &c.

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,

Salle d'encan No 94, rue de Chartres.

AUJOURD'HUI, à 10 heures du matin, il sera vendu [illegible]

J. H. SUTHERLIN, J. R. WARREN,

SUTHERLIN & WARREN,

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

Et agents pour la vente du

TABAC EN FEUILLES

et manufacturé,

VINS, LIQUEURS, CIGARES, &c. AU Nos. 105 et 107, de la rue Gravier, Nlle-Orléans,

[illegible]

Nos 105 et 107 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALFRED BOULIGNY.

Succession de Mme Mlle Mthe Eire Montreuil, épouse décédée de Laurent Millaudon.

Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans No 19,950.

PAR ALFRED BOULIGNY,

Encanteur. No 20, rue Carondelet.

MERCREDI, 10 de janvier 1866, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

GRANDE VENTE DE LOTS améliorés et non améliorés.

Succession de Mme Mlle Mthe Eire Montreuil, épouse décédée de Laurent Millaudon.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 19,950.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur

Bureau, No 20 rue Carondelet

IL sera vendu à l'encan, le mercredi, dix de janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, [illegible]

PREMIER DISTRICT

[illegible]

SECOND DISTRICT.

[illegible]

TROISIEME DISTRICT

[illegible]

QUATRIEME DISTRICT

[illegible]

Grande vente de 335 terrains améliorés et non améliorés, dans Ouest Bouligny, Jefferson City et Carrollton.

Succession de Mme Mlle Mthe Eire Montreuil, épouse décédée de Laurent Millaudon.

SECONDE COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 19,950.

PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur,

Bureau, No 20 rue Carondelet.

[illegible]

OUEST BOULIGNY.

[illegible]

VILLE DE CARROLLTON

[illegible]

C. ROUYER.

REÇU d'Europe par le George Washington un splendide assortiment d'orfèvrerie d'argent, [illegible]

AVIS

Aux Pompiers et au public en général

Messrs Shérif! Messrs Shérif!

J'AI l'honneur d'informer les pompiers et le public en général que je viens de recevoir par les derniers arrivages de France, [illegible]

J. LAZARE.

GRIMA & STARK,

NOTAIRES PUBLICS,

Rue Carondelet, No 5, au premier.

FELIX GRIMA

AVOCAT ET NOTAIRE PUBLIC.

T. O. STARK,

NOTAIRE PUBLIC, COMMISSAIRE D'ACTES ET COMPTABLE.

MAYER FRERES,

Crescent City Steam Tobacco Works.

(FABRIQUE DE TABAC)

Rue Lafayette, Nos 49 et 51,

Magasin, rue Tchoupitoulas, No 51. Nlle-Orléans, Lne.

MAYER FRERES,

Rue Tchoupitoulas, No 51,

Entre les rues Poydras et Natchez,

Nlle-Orléans, Lne.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER.

Marchandises Sèches, Linge fait, Chapeaux et Sacs de Voyage.

Par E. ROGER & CO.

O. DRIAN, Encanteur.

[illegible]

100 QUARTS VIN DE PORTO et 100 QUARTS VIN DE MADERE.

PAR E. ROGER & CO.

O. DRIAN, encanteur

JEUDI, 11 courant, il sera vendu, à 4 heures et demie de l'après-midi, sur la Levée, entre les deux marchés, 100 quarts vin de Porto. 100 quarts vin de Madère, en débarquement du navire Méditerranée, de Marseille. Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Chaudières de bateaux à vapeur, Roue de Bateau, Ancre, Cordes, Table à manger, Fourneau et divers, enlevés du steamer Ruby.

Par E. ROGER & CO.,

O. DRIAN, Encanteur.

VENDREDI, 12 courant, il sera vendu à midi, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée, [illegible]

5,000 sacs OSNABURG.

PAR E. ROGER, & Cie.

O. DRIAN, encanteur.

MERCREDI, 10 courant, il sera vendu à 11 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—5000 sacs osnaburg.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

PAR R. M. MONTGOMERY.

SOULIERS!

BOTTES!

CHAPEAUX.

Vente spéciale d'une grande facture de bottes, souliers et chapeaux, venant d'arriver. Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu JEUDI, 11 janvier, à 10 heures et demie, dans la salle d'encan, au No 30 de la rue du Camp—

| | |
|---|---|
| 246 caisses | brodequins pour hommes, souliers pour dames et enfants. |
| 115 do | bottes en peau de veau et grain, |
| 97 do | chapeaux pour hommes et enfants. |

Conditions, à la vente.

PAR O. VALETON.

EPAULES. EPAULES.

PAR O. VALETON, encanteur

MERCREDI, 10 janvier, à midi, il sera vendu à sa salle d'encan Nos 22 et 26 rue Conti, 12 boucauts épaules fumées.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

PAR BERNARD TURPIN.

Vin de Bordeaux en caisses et en barriques, Eaux de Vie françaises, Vermouth, Irish et Bourbon Whisky, Huile d'Olive, Sucre, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur,

Bureau No 97 rue Vieille Levée.

MERCREDI, 10 du courant, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 97 rue Vieille-Levée, les articles suivants:

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

PAR D. E. MORPHY.

Succession d'Henry Rantiford.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

[illegible]

PAR W. H. BUNNELL.

Argenterie de table doublement plaquée.

PAR W. H. BUNNELL, encanteur.

[illegible]

PAR GARDNER SMITH & CO.

Marchandises sèches de fantaisie, dentelles, et habillements à l'encan, pour le compte de qui il appartiendra.

PAR GARDNER SMITH & Co.

[illegible]

SUCCESSION DE THOS. F. GUION.

No 25614.

Grande vente par catalogue, de tout le stock d'articles de fantaisie, à l'ancien local du défunt, au No 20 de la rue St Charles.

PAR GARDNER SMITH & Co.

GARDNER SMITH, encanteur,

Bureau, rue du Camp No 10.

[illegible]

B. L. MANN & CO.,

Négociants Commissionnaires et Marchands de toute espèce de Fourrures, Pelleteries, Suif, Laine, Cires, Huile de Tanneurs, Japonica, Sumac, &c.

Rue des Magasins Nos 83 et 85,

Nouvelle-Orléans.

## Bureau de Prêts.

A l'instar des bureaux de Paris,

Rue St Charles, No 55.

Bureau de devant, au premier, entre les rues Gravier et Union.

J. HART, Directeur.

M. J. HART appelle l'attention de ses anciens clients et du public sur son Bureau de Prêts qui est organisé sur un nouveau plan. [illegible]

LA GRANDE CLAIRVOYANTE

## Madame LA BLANCHE.

CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No 162 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. [illegible]

LE PESTANIC DE PERSE,

[illegible]

MALADIES SECRETES.

M. GAUDOZ, Pharmacien, [illegible]

Opiat et injection du Dr Ricord.

[illegible]

BOIS DE CHAUFFAGE

de chêne, platane, frêne, olivier et cyprès.

2,000 CORDES à vendre en gros et en détail, [illegible]

AGENCE D'IMMIGRATION

54 RUE DE L'UNION,

Nouvelle-Orléans, Louisiane.

[illegible]

S. L. Kouns & Bro.

(J. L. KOUNS BEN. S. KOUNS.)

Marchands Commissionnaires.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN & MARKS.

VENTE

PAR HOFFMAN & MARKS

Marchandises sèches et Lingerie.

[illegible]

NELLIGAN & VON ZINKEN

Vente péremptoire de Secrétaires de Bureaux et de combustible importés.

PAR NELLIGAN & VON ZINKEN

JAMES O. NELLIGAN, encanteur.

[illegible]

PAR JOHN C. BLOHM

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES SECHES.

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur

[illegible]

PAR G. LEAUMONT.

Marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

Salle d'encan: 80 rue de Chartres.

MERCREDI, 10 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de départ d'une jolie Résidence et cinq lots de terre sur le Shell Road Pontchartrain.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

[illegible]

Vente pour cause de mauvaise santé.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

[illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Vente sans réserve de deux cargaisons de marchandises sèches, pour clore une consignation.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur.

[illegible]

PAR J. P. BOISSEAU.

[illegible]

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

[illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER.

Propriété de valeur sur la rue Dauphine, entre Ste-Anne et Dumaine

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur

[illegible]

PAR ANTHONY FERNANDEZ

Bateaux à vapeur et une Chaloupe, à l'encan.

Par ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur

Bureau, Passage de la Bourse, No 37

IL sera vendu, VENDREDI, 19 janvier 1866 à 11 heures du matin, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, par ordre de l'Honorable B. F. Flanders, agent spécial du département du Trésor, [illegible]

1. Les bateaux à vapeur LAUREL HILL et IBERVILLE, avec leurs agrès, [illegible]

2. UNE CHALOUPE convenable pour un pêcheur d'huîtres; [illegible]

KREASS, MAYO & DORMAN,

(successeurs de Mager & Kreass),

No 6 . . . Rue des Magasins . . . No 6

A l'enseigne du Grand Cheval.

FABRICANTS et marchands de selles, harnais, malles, cuirs, quincaillerie pour voitures, [illegible]

AVENDRE OU A LOUER—Une HABITATION [illegible]

JOS. DAVID.

ROSENFELD & FASS.

Crinolines-spirales de la Louisiane

FABRICANTS,

164 & 166 . . . Rue du Canal . . . 164 & 166

CRINOLINES

FAITES SUR COMMANDE

[illegible]

MORRIO FRERE,

No77 . . . RUE GRAVIER . . . No77.

Importateurs

DE PRODUITS DE CUBA,

CIGARES DE LA HAVANE, CIGARETTES, TABAC EN FEUILLES, &c.

Seuls agents, en cette ville,

De la Célèbre Fabrique de Cigarettes "LA HONRADEZ!"

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—janvier 1866.

[illegible]

Vieux, [Mme Vve] née Robert.

La Chancellerie du Consulat de France, rue St-Louis, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours [les dimanches exceptés] de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.